

IX.

Toutes les créatures ont contracté les plus étroites obligations envers sainte Anne et saint Joachim.

Il règne dans la création une économie, une dépendance admirées même de ceux qui se ferment les yeux pour n'y pas voir la main d'une puissance et d'une sagesse infinies. Tous les êtres, depuis les plus petits jusqu'aux plus grands, sont ordonnés d'après un plan visible où la perfection du détail s'allie aux majestueuses proportions de l'ensemble ; ils ne sont pas des faits isolés, mais ils se lient par un enchaînement merveilleux, empruntent les uns aux autres leurs éléments de conservation. Tous les jours nous contemplons

84 TOUTES LES CRÉATURES SONT REDEVABLES

ces merveilles , nous les foulons aux pieds, nous les approprions aux besoins de notre existence. L'homme le plus grossier ne sait-il pas qu'il ne peut prolonger sa vie qu'au moyen des autres créatures? Cet ordre et cette dépendance se retrouvent, avec non moins d'éclat, dans les cieux, où l'anéantissement d'un seul astre porterait une profonde perturbation dans l'harmonie des sphères. Le monde moral est régi par des lois semblables : l'homme a besoin de l'homme pour son éducation et la sauvegarde de ses droits, et dans une société, tous les membres sont redevables de l'une et de l'autre aux dépositaires de l'autorité et de la science, suivant la perfection avec laquelle ils remplissent leur mandat. Le monde surnaturel n'échappe pas à ces mêmes lois : si au fond nous ne devons des actions de grâces qu'à Dieu seul par Notre-Seigneur Jésus-Christ, seul auteur de notre salut et seul réparateur de toutes choses, nous contractons cependant des obligations plus ou moins étroites avec les divers instruments dont il se sert pour arriver à nous. Qui nous acquittera envers nos parents, envers les pasteurs de nos âmes, dont la tendre charité

nous a communiqué l'existence et tous les trésors de la Foi? Nos aïeux et les missionnaires qui évangélisèrent nos contrées n'ont-ils aucun titre à notre reconnaissance? Pouvons-nous laisser dans l'oubli les Martyrs et les Apôtres qui fondèrent la sainte Église et la cimentèrent de leur sang? Interrompez cette lignée de saints, brisez cette chaîne de célestes bienfaiteurs, isolez-vous de cette divine hiérarchie, que devenez-vous? Quelles ténèbres et quels abîmes vous enveloppent! Or, si nous devons tant à nos pères dans la Foi, aux Saints, aux Martyrs aux Apôtres, quelles seront nos obligations envers les Parents de la très-sainte Vierge?

Les autres Saints ont été pour vous des maîtres généreux, de charitables ambassadeurs; leur rôle s'est borné toutefois à nous instruire, à nous exhorter, à nous aider par la fidèle transmission de ce qu'ils avaient eux-mêmes reçu; mais Marie, leur mère et la nôtre, la consolation des fils d'Adam, mais Jésus, notre chef adorable, à qui les devons-nous?

« Époux fortunés, Anne et Joachim, répétons-nous encore avec un Père déjà cité, toute

86 TOUTES LES CRÉATURES SONT REDEVABLES

» créature vous est étroitement obligée : par
» vous elle offre à son Créateur le plus parfait de
» tous les dons, une chaste Mère, seule digne de
» son Dieu (1). »

« O sainte Anne, mère de l'Épouse Vierge,
» contre toute espérance, vous avez vu germer
» dans vos entrailles la fleur de la virginité, la
» gloire de la chasteté.

» C'est pourquoi nous vous proclamons tous
» bienheureuse et la source de notre vie (2). »

« Votre cœur est béni, ô Anne remplie de
Sagesse : il a fleuri et donné ce fruit virginal, qui
a enfanté l'Auteur et le Rédempteur de la créa-
ture.

» Réjouissez-vous, Joachim, parce qu'un En-
fant nous est né de votre Fille, et par Elle un
Fils nous est donné. Il s'appellera l'Ange du
grand conseil, le Sauveur du monde, le Dieu
fort (3). »

(1) *O par beatum Joachim et Anna, vobis omnis creatura obstricta est. Per vos enim donum omnium donorum præstantissimum Creatori obtulit, nempe castam matrem quæ sola creatore digna erat.* (Saint Jean Damascène.)

(2) *Canones in Beatam Annam.* (Saint André de Crète.)

(3) *Ibid.*

Georges de Nicomédie établit de la manière suivante les droits de sainte Anne et de saint Joachim à notre reconnaissance :

« Nous avons été tirés du néant par un pur acte de la bonté divine, et nous devons servir notre Créateur dans le paradis terrestre, par la pratique d'œuvres saintes ; mais, repoussant de justes commandements, nous nous sommes attiré le châtiment de la mort par notre propre volonté. Cependant notre Créateur, usant de miséricorde, nous promet notre rachat et notre liberté, mais il fallait attendre le temps fixé et ceux qui devaient nous affranchir. Les âges passaient, les prophéties étaient lentes à s'accomplir ; tous les Patriarches et tous les Justes restaient dans une pénible attente. Abraham avait passé, et ses descendants désiraient ardemment le jour qui verrait s'accomplir le mystère de la Réparation. Moïse l'entrevoyait à travers les ombres des figures ; il espérait en être l'heureux témoin. Cette espérance traversa le Désert, elle fut le soutien des Juges, elle fut de nouveau confirmée à Samuel ; David, en proclamant prochain son accomplissement, fit tressaillir ses contemporains. Le chœur des Pro-

phètes criait d'une voix éclatante que le Christ allait paraître; mais tous disparaissaient déçus dans leur espoir, car l'époque fixée n'avait pas encore paru, et ceux qui *étaient dignes* ne s'étaient pas encore montrés. Enfin le Créateur de toutes choses se trouva parmi ses ancêtres les dignes instruments de ses desseins, Anne et Joachim, parents de Celle qui devait déterminer l'accomplissement de la promesse..... Nous leur devons donc l'Auteur de notre joie et le premier gage de notre bonheur (1). »

Afin de nous pénétrer pour nous-mêmes et pour nos semblables d'un profond respect et d'une sainte révérence, Saint Paul a dit : « Ne savez-vous pas que vos corps sont les membres du Christ (2)? » Et ailleurs : « Nous sommes les membres de son corps; nous sommes de sa chair et de ses os : *Quia membra sumus corporis ejus, et de carne ejus et de ossibus ejus* (3). »

(1) Sermon sur la Nativité de la Bienheureuse Vierge Marie.

(2) Corinth., 6, 15.

(3) Ephes., 5, 30.

Il ne faudrait pas voir dans ces paroles une pieuse exagération : elles renferment autre chose qu'une image purement mystique, elles attestent un fait réel et physique; elles expriment une parenté d'un genre à part avec le Dieu fait homme. Par le Baptême et les autres sacrements, mais surtout par l'ineffable Eucharistie, nous entrons en contact avec Notre-Seigneur, bien que dérobé à nos regards sous le voile des espèces. Cette union n'est pas un vain mot, une pure abstraction, puisque, entre les effets spirituels de la grâce, et parfois corporels, sur les misères de notre nature, elle laisse en nous un gage et un germe de résurrection et d'immortalité.

Or les liens de cette parenté spéciale ne nous rattachent-ils pas aussi à Marie et à ses Parents? Si nous donnons à Marie le doux nom de mère, n'est-ce pas, sous un rapport, en vertu de cette parenté sacramentelle? N'est-ce pas parce que Notre-Seigneur, en partageant avec nous tous ses droits, nous a introduits dans sa propre famille et s'est appelé notre aîné? S'il en est ainsi, n'avons-nous pas un droit incontestable de nous proclamer les petits-fils de sainte Anne,

90 TOUTES LES CRÉATURES SONT REDEVABLES

de l'appeler aussi du nom de mère, et, à ce titre, ne devons-nous pas lui rendre, comme à saint Joachim, les devoirs de la piété filiale? .

Après avoir établi ce qui précède, un célèbre panégyriste de notre Sainte ajoute : « Par là » même, Anne a droit à notre vénération comme » mère de tous les élus, que Marie a enfantés, » ainsi que le disent saint Anselme et saint » Bernard..... Tous les enfants de Dieu, c'est- » à-dire les chrétiens, en vertu d'un droit parti- » culier d'adoption et d'amour, lui sont obligés » comme ses fils spirituels et adoptifs (1). » Ainsi notre famille selon la grâce est complète : nous avons en Notre-Seigneur un frère dévoué et tout puissant, une tendre mère en Marie, un père nourricier en saint Joseph, et des aïeux dans leurs parents. En Jésus-Christ et en eux nous avons des frères et des sœurs innombrables,

(1) *Ex hoc ipso habet jus quod veneretur ut mater, scilicet omnium electorum quorum omnium mater est Maria, ut dicit Anselmus et Bernardus; sed ipsa beata Anna mater est matris omnium, id est Virginis Matris Mariæ sponsæ Dei, et Genitricis Christi filii Dei : ergo omnes filii Dei, scilicet Christiani, ipsi Beatæ Annæ quodam jure adoptionis et dilectionis sunt obligati tanquam filii spirituales et adoptivi.* (Joannes Thomas in opere cui titulus : *Mater honorificata.*)

avec lesquels, en communauté avec les Anges, nous partagerons les joies éternelles.

Nous n'insisterons pas sur ces données consolantes, puisque tout ce qui précède et tout ce qui suit a pour but de les confirmer; mais cependant, pour l'honneur de notre aimable Sainte, livrons encore au lecteur un sujet de méditation non moins fondé et non moins remarquable.

On ne peut lire sans étonnement ces passages de la Bible où Dieu rend grâce à ses justes de leur justice, se proclame hautement leur obligé, et les récompense avec une libéralité inouïe :
« Venez, bon et fidèle serviteur ; parce que vous
» avez été fidèle en de petites choses , je vous
» établirai sur de grandes (1). Venez, les bénis
» de mon Père, possédez le royaume qui vous
» est préparé depuis la constitution du monde...
» En vérité, je vous le dis, ce que vous avez fait
» pour le plus petit de mes frères, c'est à moi
» que vous l'avez fait (2). »

Dieu va plus loin encore ; dans son amour il

(1) Math. 25, 3.

(2) Math., 25, 40.

semble ne pouvoir attendre jusqu'au jour de ses éternelles récompenses.

Touché de la fidélité de certaines âmes à correspondre à ses bontés, il leur témoigne dès cette vie sa gratitude, et il le fait parfois en des termes propres à les confondre et à nous faire rougir nous-mêmes de notre insensibilité. Les vies des saints en offrent de nombreux exemples : qui ne connaît ce mot de Notre-Seigneur à sainte Tèrese : « Si le monde n'existait pas, je le créerais pour toi. » Or, si Dieu se montre obligé à ce point envers une Tèrese et tant d'autres de ses serviteurs et de ses servantes, ne peut-on pas dire de sainte Anne, sans blesser les règles de la Foi ni le respect dû à la divine Majesté, que les trois Personnes adorables de l'auguste Trinité lui sont redevables plus qu'à toute autre créature? Par son concours à la grâce, par son ardeur à devenir un parfait instrument de leur volonté, ne leur a-t-elle pas rendu le service le plus signalé qui soit en quelque manière au pouvoir d'une simple créature?

Suivant le langage des hommes, adopté par la sainte Écriture elle-même, Dieu, pour se faire

mieux comprendre, se donne, comme à nous, des passions et des sens : il se révèle triste, courroucé, compatissant, jaloux ; sa colère s'allume contre le pécheur ; le bras de sa justice se lève sur lui ; il se laisse fléchir par les regrets d'un cœur contrit et humilié. Sur ces données, ne peut-on pas dire, en empruntant l'expression d'un Père grec, que les trois Personnes adorables ont voulu se donner une sorte de complément en sainte Anne ? Quoique infiniment parfaites en elles-mêmes et ne manquant de rien, puisqu'elles ont la plénitude de l'être, elles manquaient cependant d'une gloire visible et palpable à nos sens.

Le Père avait un Fils éternel comme lui, sa splendeur et son image vivante ; mais dans le temps il n'avait pas de fille digne de lui.

Le Fils avait un Père, mais il n'avait pas de mère à nous montrer.

Le Saint-Esprit pouvait être époux, mais il n'avait point d'épouse.

O merveille de la grâce en sainte Anne ! Sa

(1) Hesychius de Jérusalem.

parfaite docilité a permis à ces divines Personnes de s'en faire un instrument irréprochable (1), et de se donner par Elle une sorte de complément dans le temps. Anne, en devenant mère de Marie Immaculée, a donné une Fille au Père, une Mère au Fils, une Épouse au Saint-Esprit. On peut donc le soutenir dans une certaine mesure, ce ne sont pas seulement toutes les créatures qui sont redevables à sainte Anne, mais même en quelque sorte les trois Personnes de l'Auguste Trinité. On peut donc aussi, quoique à un moindre degré, lui donner le titre que donne à Marie Hésychius de Jérusalem, en l'appelant le *complément de la très-sainte Trinité* (2).

(1) Saint Jean Damascène.

(2) Le père Nicolas de Dijon développe ingénieusement cette pensée dans son panégyrique de Sainte Anne. (*Orateurs sacrés*, t. XVII, édit. Migne.)

X.

Sainte Anne et saint Joachim ont droit à toute notre confiance.

On vient de le voir, ces bienheureux Patriarches occupent parmi les Saints une place à part : tous leur doivent leur Souveraine, et, par Elle et son divin Fils, leur bonheur. Les Anges ne sont pas étrangers à ces obligations, à cette reconnaissance, que l'adorable Trinité elle-même a voulu partager. Cette position exceptionnelle leur assure dans la cour céleste un crédit sans bornes ; leurs moindres désirs y sont comme des commandements auxquels on se rend avec un filial empressement. Pourrait-on refuser quelque

chose à des parents tendrement aimés, dont on a reçu tant de bienfaits? Dieu résisterait-il à la prière de ceux qui l'ont aidé, suivant leur pouvoir, dans l'œuvre de ses miséricordes? Il ne faut pas moins qu'une semblable position, jointe à une bonté inouïe, pour expliquer la multitude des grâces dues à leur puissante intercession. Faute d'en avoir fait l'heureuse expérience, on ne connaît généralement pas assez les bontés de sainte Anne; on semble ignorer trop généralement le soin qu'elle prend des siens, les attentions et les amabilités qu'elle prodigue à ceux qui l'honorent assidument.

Oh! si l'on savait combien elle est indulgente et combien elle nous aime! Qu'on nous permette une comparaison familière. Voyez ce qui se passe au foyer domestique; voyez la tendresse, parfois même un peu faible, des aïeules pour leurs petits-fils: quelles caresses, quelles complaisances, quelles intercessions! Ce redoublement d'affection et de tendresse envers les rejetons d'une seconde génération est dans la nature, car il est de tous les temps et de tous les lieux. Nous le croyons, sainte Anne l'éprouve aussi à notre égard; sa bonté

sans imperfection est plus compatissante, plus indulgente encore que celle d'une mère; elle embrasse dans une ineffable tendresse les enfants adoptifs de Marie et de Joseph; les frères si infirmes et si pauvres de Jésus excitent toute sa miséricordieuse compassion; son désir de leur salut et de leur bonheur est si vif et si ardent, qu'elle n'attend même pas leurs prières, et va jusqu'à les prévenir.

Les personnes étrangères à son culte nous accuseront peut-être d'exagération; mais, nous en sommes sûrs, nous ne surprendrons pas ses vrais serviteurs, surtout dans les contrées qui, malgré le travail de l'impiété révolutionnaire, lui sont restées fidèles. Dans ces lieux privilégiés, jamais on ne désespère d'obtenir une grâce: quand on a épuisé toutes les ressources et toutes les intercessions, on s'adresse encore à elle avec une confiance justifiée par des siècles de prodiges. Combien d'âmes bénissent le jour où elles ont frappé à sa porte! Combien regardent comme une insigne faveur de Marie, une précieuse récompense de leur piété, la filiale affection que celle-ci leur a inspirée pour sa glorieuse mère!

Dans le sentiment de notre impuissance, nous préférons, cher lecteur, apporter ici, comme nous l'avons déjà fait à chacune de nos pages, des témoignages fondés sur l'expérience et des exhortations plus autorisées que les nôtres. Voici quelques fragments empruntés à Jean Trithème, de l'ordre de saint Benoît. Mis à la tête d'une abbaye sans discipline et sans revenus, après l'avoir relevée, par la protection de sainte Anne, d'une double ruine spirituelle et matérielle, il se crut justement obligé de publier ses louanges et de propager sa dévotion.

« Nous le croyons, dit-il, et nous le soutenons hardiment, Anne, aïeule du Christ, est en grand honneur, mérite et crédit auprès de Dieu. Non seulement elle est comblée pour elle-même de dons ineffables, mais encore elle a reçu un pouvoir spécial en notre faveur. Si nous croyons à la puissante intercession des Apôtres et des autres saints, comment ne serions-nous pas persuadés que les parents de Notre-Seigneur l'emportent sur eux en crédit? Nous croyons donc à la prompte et à la très-puissante médiation de

sainte Anne, à laquelle le Roi du ciel ne saurait rien refuser (1). »

« Croyez-moi donc, mes frères, parce que je dis la vérité. Si vous aimez cette vénérable Mère de tout votre cœur, vous expérimenterez la puissance de son intercession. Croyez - moi, mes frères, car j'en suis certain, Dieu accorde à ses mérites des faveurs sans nombre, afin de nous faire vénérer sa mémoire; approchez donc avec confiance de cette douce patronne. Tout ce qui peut faire obstacle à vos saints désirs, vos peines et vos fardeaux, quels qu'ils soient, déposez tout aux pieds de sainte Anne, et pour l'honneur de Dieu elle vous délivrera. Il est impossible qu'elle n'obtienne pas ce qu'elle voudra, et Jésus, son petit-Fils, ne saura rien lui refuser. Toute la cour céleste la chérit comme une mère et joint ses vœux à ses vœux. Une mère pourrait-elle s'entremettre en vain? Heureux donc celui qui, par ses prières et une véritable dévotion, saura s'en faire une protectrice ! »

Qu'elle soit compatissante, qu'elle soit prompte

(1) *De laudibus Annæ*, cap. 9.

à exaucer les malheureux, toute la multitude de ses dévots serviteurs en est témoin et se lève pour l'attester. Nul ne saurait comprendre, s'il n'en a fait une pieuse expérience, nul ne saurait se persuader combien est grande la profusion des grâces que Dieu accorde à ceux qui aiment sainte Anne. Nous avons vu des savants et des ignorants, les personnes les plus qualifiées comme les plus obscures, des personnes de condition libre ou engagées dans les liens du mariage, des personnes de tout âge et de tout sexe; nous avons vu des hommes de toute profession délivrés par son intercession des plus grands périls, de tribulations diverses et des nécessités de tout genre qui les affligeaient. Nous nous sommes assurés que par son secours une multitude de religieux de l'un et de l'autre sexe ont triomphé de graves tentations de la chair et de l'esprit. Qui pourrait compter les pauvres réduits à la dernière misère qu'elle a abondamment pourvus, ou soulagés dans leurs maladies? Qui saura le nombre de ceux qu'elle a guéris d'une incurable tristesse et des ravages de la mélancolie? Combien, avec son assistance, ont passé en toute sécurité à travers

les embûches des brigands! Combien ont évité les pièges de leurs ennemis! Combien ont échappé à des naufrages imminents! Il n'est sorte de tentations dont elle ne délivre ses amis; il n'est sorte d'épreuves à laquelle elle ne les arrache. Qui comptera ceux qu'elle a ramenés des abîmes du désespoir à l'espérance du pardon, de l'habitude la plus invétérée du péché aux voies de la pénitence! Combien d'âmes tièdes, soit dans la religion, soit dans le siècle, a-t-elle réchauffées des flammes du divin amour! Combien de femmes dans les douleurs de l'enfantement et sur le point de succomber, ont obtenu par ses suffrages une heureuse délivrance! Combien de pécheurs ont échappé à une damnation presque certaine! D'autres ont été préservés des flétrissures d'une injuste infamie; d'autres ont vu tomber leurs fers ou les portes de leurs cachots. Suivant des récits véridiques, elle a rappelé plusieurs morts à la vie, visité un plus grand nombre de mourants, et leur a donné la douce assurance de leur salut éternel. Mais à quoi bon poursuivre cette énumération, puisque la multitude et la variété de ses bienfaits n'est pas

moins grande que la diversité et l'infinité de nos misères physiques et spirituelles (1)?

Le patronage de sainte Anne est donc d'une puissante efficacité, et il ne s'étend pas, comme celui de quelques bienheureux, à des nécessités spéciales, ou d'un genre restreint, il embrasse tous nos besoins et l'ensemble de tous nos maux, quels qu'ils puissent être. La sollicitude d'une mère ne doit-elle pas être proportionnée aux besoins de ses enfants? Nous savons en effet que Dieu donne à quelques-uns de ses amis, en récompense de leurs vertus, le pouvoir particulier de remédier à quelques-unes de nos infirmités. On invoque traditionnellement, et avec succès, sainte Apollonie contre les maux de dents; sainte Lucie, contre les maux d'yeux; saint Blaise, dans les accès de suffocation; saint Roch et saint Sébastien, contre la peste et les épidémies; saint Antoine de Padoue, pour retrouver les objets perdus: saint Benoît et saint Ignace de Loyola sont particulièrement redoutables aux démons, dont ils déjouent les trames ténébreuses,

(1) Trithème, Joannes Thomas, passim.

et dont ils dissipent les infestations. Saint Louis de Gonzague se plaît à assister la jeunesse studieuse, il s'emploie à la préserver de la contagion du vice ; saint Stanislas de Kostka fait triompher les vocations arrêtées par des oppositions ou des persécutions de famille. Chaque contrée, chaque diocèse , chaque famille religieuse a ses protecteurs et ses traditions, et les fidèles savent fort bien à qui ils doivent recourir suivant l'objet de leur demande. Mais sainte Anne est une patronne universelle : comme son glorieux époux, elle a part au privilège accordé à saint Joseph, et dont Marie a la plénitude.

On a généralement coutume de n'invoquer avec assiduité et de n'honorer d'une manière plus spéciale que les saints dont on reçoit des grâces journalières, ou dont on a expérimenté le pouvoir par des miracles éclatants. Or, si l'on doit se guider dans la dévotion par ces marques extérieures, sainte Anne mérite sans aucun doute la plus grande vénération , la dévotion la plus tendre et la plus persévérante ; elle a droit à toutes les démonstrations du culte le plus filial. Après la très-sainte Vierge et saint Joseph, de quelle

autre pourrait-on raconter autant de faveurs obtenues et célébrer autant de prodiges? On a cessé de les constater depuis longtemps : ils sont de tous les lieux, de tous les siècles, et, dans certains pays privilégiés, de tous les jours, comme nous le verrons (1).

Prenons donc pour avocate et honorons chaque jour par de dignes hommages celle qui de toute éternité fut plus agréable au Seigneur que toutes les autres mères. Que les personnes engagées dans le mariage l'invoquent fréquemment : elle a sanctifié toutes les unions en devenant mère de Marie Immaculée ; que les veuves la révèrent : elle leur a tracé les règles de la modestie ; que les vierges chérissent tendrement celle qui a enfanté la plus pure et la plus sainte de toutes les vierges ; que les justes lui rendent leurs devoirs assidus : elle est le modèle de la justice ; que les pécheurs s'empressent auprès d'elle : elle a donné le jour à celle dont le Fils change les pécheurs en justes ; que tous l'aiment d'un ardent amour, puisqu'elle nous a donné la Mère

(1) Joannes Thomas, *passim*.

de notre Sauveur. Que nul ne s'attiedisse et que nul ne se refroidisse dans son culte (1). Que tous se fassent une arme et un bouclier de son nom : Dieu attache des grâces innombrables à l'invocation de ce nom béni, à son souvenir, que dis-je? au simple respect et à la pieuse affection qu'on témoigne en l'entendant. Un auteur a dit : J'affirme avec assurance, et je dis la vérité sur le témoignage de ma conscience, j'ai vu souvent, et je m'en suis assuré, un grand nombre d'âmes prospérer de toute manière par la seule invocation de ce saint nom (2). Expérimentez donc sa puissance : après ceux de Jésus, de Marie et de Joseph, il est si saint et si vénérable qu'il s'offre en premier lieu à notre confiance.

Anne, ô très-sainte Mère! soyez glorieuse d'un nom si doux et si grand, nom que j'aime d'amour, nom que j'aime à prononcer cent fois le jour avec ceux de Jésus et de Marie! Anne, ô les délices de mon âme! que vous êtes belle et aimable en vos suavités, vous, dont le chaste sein nous a donné la petite Vierge Marie, le paradis de toutes

(1) Trithemius, cap. 5. *De Laudibus Annae*.

(2) Joannes Thomas : *Mater honorificata*.

délices! La Vierge appelée par les désirs du monde entier a été nourrie et réchauffée dans votre sein très-pur, elle a sucé vos mamelles et elle a reçu de vous tous les autres soins que les mères prodiguent à leurs enfants. Vous êtes ma consolation dans mon exil, le charme de mes douleurs. Après Jésus et Marie, soyez toujours sur mes lèvres et dans mon cœur. Je me consacre à vous, mère pleine de tendresse, patronne indulgente. Obtenez-moi les bénédictions de votre Fille et les miséricordes de votre Petit-Fils, Jésus. Amen (1).

(1) Joannes Thomas : *Mater honorificata*.

XI.

La Dévotion à sainte Anne est une Dévotion vraiment catholique. — Hommages que lui a rendus l'Orient.

Il serait facile de développer encore longuement les conséquences de la maternité de sainte Anne. En suivant les traces de ses panégyristes, nous pourrions encore choisir dans l'ancien Testament les symboles qui nous la représentent, ou exposer les figures prophétiques de ses grandeurs. Mais plus les vertus que suppose sa haute dignité sont incomparables, plus il serait difficile de les décrire. Notre esquisse serait trop imparfaite. Il vaut mieux laisser à l'âme pieuse le soin de s'en nourrir et de les

goûter dans le silence de la méditation. Passons donc à des arguments plus entraînants, aux exemples de nos pères dans la Foi. Nous aimons à le croire, le souvenir de leur piété et les monuments de leur confiance ne manqueront pas de réveiller notre émulation et de nous attirer irrésistiblement aux pieds de sainte Anne et de saint Joachim.

Mais à quelle époque ont-ils commencé à leur rendre de pieux hommages? Un auteur recommandable répond ainsi à cette question.....

« Ne trouvant dans l'histoire ecclésiastique, ni
» dans la tradition des saints Pères, en quel
» temps on a commencé de les honorer comme
» saints, nous devons croire qu'ils l'ont toujours
» été dans l'Église, selon cette règle générale
» touchant la tradition : Quand nous trouvons
» l'Église en possession de quelque croyance ou
» de quelque pratique, si quelqu'un entreprend
» de la contester, il est obligé à nous montrer le
» temps auquel l'Église a commencé à les mettre
» en usage. Ainsi, nous avons lieu de croire que
» saint Joachim et sainte Anne ont toujours été
» honorés comme deux grands saints, quoique

» peut-être ce ne fût pas toujours avec une solennité publique ni si magnifique, comme depuis que le pape Grégoire XIII a ordonné la fête de sainte Anne par toute l'Église, avec un office double, et, depuis lui, Grégoire XV, celle de saint Joachim (1). »

La dévotion à sainte Anne et à saint Joachim est donc aussi ancienne que le christianisme ; leur culte dut prendre naissance en Palestine, dans les vallées et sur les collines qu'ils habitaient. Les campagnes sanctifiées par leur vie toute céleste, la maison embaumée de leurs vertus patriarcales, furent naturellement désignées à la piété des premiers fidèles par des traditions encore vivantes. Inconsolables de la perte de Marie, ceux-ci se pressèrent sur les lieux où s'écoula son enfance et qui furent témoins de toutes les vicissitudes de sa vie, et tout ce qui de près ou de loin leur rappela Marie, Anne ou Joachim, leur devint comme sacré.

Des monuments attestent ce culte des premiers fidèles : les plus anciennes relations de la Terre-

(1) D'Argentan : *Conférences sur les grandeurs de la très-sainte Vierge.*

Sainte font mention des églises et des oratoires élevés à Jérusalem en leur honneur. Un auteur respectable parle ainsi de deux monuments de ce genre : « L'église dédiée à sainte Anne, mère » de la très-sainte Mère de Dieu, est belle et » spacieuse; au dessous on trouve une chapelle » où, suivant la tradition, a été conçue la » bienheureuse Vierge Marie. Les fidèles la » visitent avec une grande dévotion et une » tendre piété (1). »

D'après Mgr Mislin, cette église, dont il reste encore de belles ruines, avait été, sous les rois chrétiens, jointe à une abbaye de religieuses; plus tard, après la perte de Jérusalem, les Pères de la Terre-Sainte obtenaient chaque année, à prix d'argent, la permission d'y célébrer la messe le 26 juillet. Elle est sur l'emplacement de la maison de sainte Anne et de saint Joachim, et c'est là que la tradition les fait mourir. Leur tombeau, sur lequel les premiers chrétiens bâtirent un autre sanctuaire, se trouvait un peu plus loin dans la vallée de Josaphat.

(1) Quaresmius · *De Elucid. Terræ Sanctæ*, lib. iv.

Un autre pèlerin dit ce qui suit de ces lieux privilégiés :

« Heureuse maison, consacrée si longtemps
» par la demeure et les derniers soupirs de
» sainte Anne et de saint Joachim !..... Heureuse
» cette habitation dans laquelle la Vierge faisait
» sa retraite quand elle venait à Jérusalem pour
» assister aux fêtes solennelles, et lorsque Jésus,
» son fils, fut condamné à mort. Cette maison
» fait encore le bonheur de ceux qui la visitent,
» comme sainte Brigitte l'apprit du ciel pendant
» son séjour dans la ville de Jérusalem.

» Je ne veux pas expliquer le miracle perpé-
» tuel de cette maison fatale aux femmes turques
» qui, suivant l'ancienne tradition, fondée sur
» l'expérience, y trouvaient bientôt la mort, si
» elles osaient profaner une si divine habitation
» par leur présence ; et partant les santons, qui
» ont leur mosquée dans l'un des appartements,
» n'oseraient y faire entrer leurs femmes.

» Il n'appartenait autrefois qu'à des reli-
» gieuses, épouses de Jésus-Christ, de l'ordre de
» Saint-Benoît, de se consacrer à Dieu dans ce
» cloître, qu'on voit encore tout entier, avec le

» jardin et les cellules, que je puis appeler, au
 » terme d'un ancien auteur, les cellules du par-
 » fum d'oraison, où elles respiraient le doux air
 » de la dévotion que la Vierge avait répandu
 » dans ce sanctuaire..... Ces véritables filles de
 » Jérusalem n'abandonnèrent jamais la vie aus-
 » tère de leur état, et nulle prospérité ni
 » adversité même ne causèrent aucun relâche-
 » ment dans cette sainte famille, où la chasteté
 » et la ferveur de l'amour divin s'alliaient heu-
 » reusement, où la noblesse se produisait dans
 » les actions avec une honnêteté toute reli-
 » gieuse (1). »

Le culte de sainte Anne ne fut pas moins célèbre dans les différentes contrées de l'Orient, et il passa dans tous les rites. Chaque année, les Grecs font trois fois sa fête, comme on peut s'en assurer en parcourant le Typique de saint Sabas. Le 9 septembre, ils célèbrent sa naissance (2); le 9 décembre, ils font mémoire de sa gloire

(1) *La Syrie et la Terre Sainte au dix-septième siècle*, par le P. Joseph Besson.

(1) Τῶν αγίων και δικαίων Τσοπατόρων Ἰωακείμ και Ἄννης.

unique d'avoir conçu Marie Immaculée (1); enfin le 25 juillet, ils solennisent l'anniversaire de son bienheureux trépas, qu'ils appellent *son sommeil*. Le même saint Sabas adressait la prière suivante aux parents de Notre-Dame :

» O Joachim embelli du souffle divin ! Anne
» resplendissante de la divinité ! vous êtes les deux
» lustres d'où est sortie la lampe inaltérable au-
» tour de laquelle on ne saurait apercevoir
» l'ombre la plus légère. La grâce même de
» Dieu, c'est-à-dire de sa Mère, vous a surabon-
» damment enrichis. A ses prières joignez vos
» prières, afin que le Seigneur accorde à nos âmes
» la jouissance de ses miséricordes infinies. »

Ces fêtes se célébraient avec une grande pompe à laquelle les empereurs d'Orient contribuèrent par la construction de magnifiques églises. Entre toutes, on admirait, à Constantinople, les deux basiliques dues à la munificence des deux Justinien. La ville impériale n'avait pas seule le privilège des belles églises en l'honneur de sainte Anne : on en admirait, dans les coins les plus

(1) Η σύλληψις της αγίας Ἄννης μητρος τῆς Θεοτόκου.

reculés de l'empire : témoin celle qu'on visitait dans la Chersonèse. Car si, dans cette contrée sauvage et lointaine, dans cette contrée si dédaignée qu'on y exilait les disgraciés, on trouvait un temple magnifique dédié à cette Sainte, que devait-il en être des autres lieux célèbres et des villes populeuses de ces vastes régions ? Voici du reste une nouvelle preuve de cette assertion ; elle est tirée du récit d'un contemporain : « Saint » Étienne-le-Jeune (1) partit, se dirigea vers la » mer, et s'embarquant, parvint à la Chersonèse » Tauride, dans laquelle il devait passer le temps » de son exil. Là, abandonné de tous ses compa- » gnons, comme il parcourait ces plages désertes, » il se trouva, non loin de la mer, en face d'un » escarpement de formidable aspect : il visite, » afin de découvrir un lieu de retraite, tous ces » précipices qui dominant les flots. Conduit » comme par une main divine, il arrive à une » habitation fort agréable, pratiquée dans une

(1) La mère de saint Étienne-le-Jeune s'appelait Anne. Elle eut d'abord deux filles, dont l'une reçut aussi le même nom ; mais après leur naissance elle demeura stérile et devint inconsolable de n'avoir pas de fils. Après une épreuve d'un grand nombre d'années, elle obtint, par l'entremise de sa patronne, un fils qui fut un saint.

» sorte de caverne, sur la partie méridionale d'un
» gouffre. On l'appelait *Cissuda* : au milieu de
» son enceinte s'élevait un temple magnifique
» dédié à sainte Anne, aïeule du Christ. Alors le
» Bienheureux, inondé de joie, fixe sa demeure
» dans cette retraite que Dieu semble lui avoir
» préparée et s'y nourrit des herbes qu'il trouve
» aux environs (1). »

Comme on le voit, le culte de sainte Anne jeta d'abord un vif éclat dans tout l'Orient, durant les beaux âges de l'Église grecque. C'est de là que nous sont venues les plus belles pages écrites en son honneur, les hymnes les plus tendres, les prières les plus affectueuses. C'est de là que cette douce Mère commença à répandre sur ses fidèles clients ce fleuve de grâces qui depuis a toujours coulé à travers les siècles, sans jamais tarir. Malheureusement l'Orient fut ingrat : ses peuples dégénérés altérèrent par des superstitions et de vaines observances ce culte dont ils eurent d'abord le privilège ; plus tard, les iconoclastes brisèrent les statues et déchirèrent les images de

(1) *Annal. Græc.*, t. I, p. 4.

notre Sainte avec celles des autres Bienheureux ;
enfin, le schisme et l'hérésie l'obligèrent à tourner ailleurs ses regards maternels et à répandre ses bénédictions sur d'autres contrées. Elle se trouva des enfants plus fidèles en Occident.

XII.

La Dévotion à sainte Anne est une Dévotion vraiment catholique. — Hommages de l'Occident. — France.

On a dit avec raison : *Royaume de France, royaume de Marie* (1). Durant plusieurs siècles, on aurait pu, dans ce vieil adage, et sans le fausser, joindre le nom de sainte Anne au nom de Marie. En effet, quoique Rome et peut-être quelques villes d'Italie nous aient vraisemblablement précédés dans les honneurs rendus à cette vénérable Mère (2), cependant on ne saurait nier

(1) *Regnum Galliae, regnum Mariae.*

(2) Voir le chapitre suivant.

que la France ne soit comme le berceau de son culte en Occident, le centre d'où il a rayonné sur l'Europe et le monde entier. Un estimable écrivain expose ainsi cette consolante tradition :

» Par une prédilection spéciale de la divine
» Providence, la ville d'Apt, notre patrie, a
» depuis bientôt dix-huit siècles l'inappréciable
» avantage d'être le dépositaire du corps de
» sainte Anne, mère de la glorieuse Vierge
» Marie. Ces précieuses reliques furent appor-
» tées de Palestine par ceux qui les premiers
» vinrent prêcher l'Évangile dans nos contrées,
» et confiées ensuite à saint Auspice, disciple du
» pape saint Clément, notre premier évêque.
» D'après une tradition vénérable et sacrée par
» son antiquité, ces missionnaires étaient saint
» Lazare, ses sœurs, les saintes Maries de Jacob et
» Salomé, dont l'arrivée en Provence n'est plus un
» événement douteux pour personne..... Il existe,
» on le sait, d'autres versions sur le fait histo-
» rique que nous traitons; mais toutes concourent
» au même but, toutes affirment la même chose,
» et c'est là l'essentiel pour nous..... Cette diver-
» sité même de sentiments, loin d'affaiblir notre

» tradition, semble au contraire lui donner une
» plus grande sanction par l'accord unanime
» qui existe sur le sujet principal. Un martyro-
» loge très-ancien, conservé autrefois dans les
» archives du chapitre avec le plus grand soin,
» parlait de cette translation du corps de sainte
» Anne. Plusieurs auteurs affirment qu'il fut
» transporté d'Orient en Occident et déposé
» dans les Gaules. Mais où se fit ce dépôt?
» Aucune ville de cette partie de l'empire
» romain ne revendiqua jamais pour elle l'hon-
» neur de le posséder tout entier, si ce n'est la
» ville d'Apt. C'est donc ici un fait reconnu et
» accepté; de là aussi notre point de départ.
» Mais avant, il est nécessaire d'observer, avec
» M. de Remerville (1), qui avait étudié la
» question et l'avait approfondie avec un soin
» minutieux, vérifié les actes, consulté les ou-
» vrages propres à l'éclairer, que toutes les
» parcelles des reliques de la Sainte, conservées
» dans certaines églises d'Europe, sont apo-
» cryphes, si elles ne viennent de notre ville.

(1) *Histoire manuscrite de l'église d'Apt*, par M. de Remerville.

» Les unes ont des titres qui le constatent,
» d'autres possèdent des parties d'ossements qui
» n'ont plus été trouvés ici en faisant l'inven-
» taire ; ce qui doit être une preuve suffisante de
» leur authenticité (1). »

Les mêmes faits sont consignés dans l'office concédé à l'Église d'Apt. Nous traduisons les leçons du second nocturne.

La sainte Église d'Apt a toujours vénéré le corps de sainte Anne, mère de la bienheureuse Vierge Marie, que, d'après une antique tradition, les premiers fidèles ont apporté dans cette ville. Le bienheureux Auspice, voulant le soustraire aux profanations de la guerre et de la persécution, l'enfouit avec soin dans une crypte souterraine. Il y demeura ignoré plusieurs siècles après la mort de ceux qui eurent le secret de ce dépôt sacré, et, jusqu'à l'arrivée du Roi Charles à Apt (2), vers les fêtes de Pâques, après sa victoire sur les Sarrasins et la pacification de la Provence.

(1) *De la Dévotion à sainte Anne, ou culte que l'on rend à ses reliques dans l'ancienne Cathédrale d'Apt en Provence*, par X. Mathieu.

(2) L'empereur Charlemagne.

Ce prince ayant fait alors consacrer de nouveau l'église, souillée par un culte impie, au milieu de cette solennité, pendant qu'un immense concours de fidèles, de tous les ordres de la cité, payait au Tout-Puissant un juste tribut de louanges en action de grâces de cette faveur inattendue, le Seigneur, exauçant la prière de cette pieuse ville, découvrit par un éclatant miracle le trésor qu'elle possédait à son insu.

« Dans l'assistance se faisait remarquer, par sa pieuse attitude, le fils d'un noble guerrier chez lequel le Roi Charles recevait l'hospitalité. Cet enfant, âgé de quatorze ans, se nommait Jean; il était aveugle, sourd et muet de naissance. Pendant quelques moments il paraît comme un homme qui entend un céleste avertissement, et, bientôt après, par les gestes expressifs de ses pieds et de ses mains, il semble demander avec instance qu'on fouille profondément la terre sous les degrés où il se trouve. Le religieux prince, frappé, comme toute l'assemblée, de ce spectacle, et pressentant comme un prodige, ordonne qu'on se rende aux désirs de cet enfant. On creuse et on pénètre dans la chapelle souter-

raine, où le bienheureux Auspice, l'Apôtre des Aptésiens, avait coutume de distribuer à ses ouailles la nourriture spirituelle de la parole sainte et des sacrements. Le jeune aveugle devance les assistants, montre la direction à suivre, et indique du geste la partie d'un mur au pied duquel il fallait encore creuser le sol. Mais là une lumière soudaine enveloppe les assistants. A peine ont-ils ouvert une crypte encore plus profonde, qu'ils trouvent, à leur grande surprise, près de l'excavation, une lampe tout ardente. Le Roi et les principaux habitants accourent à l'éclat de cette splendeur inattendue. Mais voici que, recevant l'usage de ses yeux, de ses oreilles et de sa langue, Jean s'écrie : « Dans cette crypte » est le corps de sainte Anne, mère de la très-sainte Vierge Marie, Mère de Dieu. »

» Tous les assistants, plongés dans la stupeur et l'admiration à la vue de la guérison miraculeuse de Jean, font entendre des cris de bonheur. Cependant le très-pieux Roi fait déblayer la crypte, et le dépôt sacré, dont un prodige éclatant vient de proclamer si haut l'authenticité, apparaît à tous les regards enfermé dans une

châsse de cyprès , enveloppé d'un riche suaire. Il portait cette inscription : *Ici est le corps de la Bienheureuse Anne, mère de la Vierge Marie.*

» On ouvre la châsse, et en confirmation du récent prodige, il s'en échappe le plus suave des parfums, dont la douce odeur remplit l'une et l'autre crypte. Tous alors se livrent à des transports d'allégresse. L'Évêque et son clergé rendent des actions de grâces au Dieu auteur de cette miraculeuse invention, au Dieu qui vient de révéler le vénérable corps de l'Aïeule du Christ, et de le donner à la ville comme sa défense et sa sauvegarde. Charles fit faire le récit exact de cet événement et l'envoya au Souverain Pontife, qui le confirma par son approbation. »

Cette pièce, qu'on croyait perdue, et dont l'absence, au dire de quelques critiques sévères, laissait planer quelque doute sur l'exactitude de tous ces détails, a été dernièrement retrouvée et publiée. Toutes les découvertes historiques de ce siècle confirment donc pleinement cette légende du Bréviaire aptésien.

Un tel événement ne pouvait passer inaperçu ;

son retentissement dut avoir une action extraordinaire sur la piété de nos pères. Cette merveilleuse invention fut le début d'une série de prodiges qui, jusqu'à nos jours, ne s'est pas interrompue ; elle établit dès lors le fondement solide de cette confiance à laquelle s'abandonnent si justement encore tous les malheureux, même après avoir tout essayé sans succès et épuisé en quelque sorte toutes les intercessions. La portée de cet événement est brièvement indiquée dans les leçons suivantes d'un autre office accordé à la même Église, celui de la Translation des reliques de la Sainte. En voici la version :

« Le corps de sainte Anne, après sa glorieuse invention, fut retiré de la crypte où il avait été caché si longtemps, et placé dans une chapelle d'un accès libre et facile. Là, il devint bientôt l'objet de la vénération de toute la catholicité ; car, près de ces ossements sacrés, il s'opéra tant de guérisons, que le nom d'Anne acquit la plus grande célébrité, non-seulement en Provence et dans les contrées voisines, mais encore dans toute la Gaule et dans le reste de l'Europe. Les précieux restes de la sainte donnèrent à la ville

d'Apt une illustration plus éclatante que celle dont l'avait enrichie le nom de Jules César. Les monuments de tous les âges, écoulés depuis cette époque, nous ont transmis le souvenir d'une multitude de prodiges : démons chassés, morts ressuscités, malades innombrables guéris d'infirmités de toutes sortes.

» Or, comme des preuves irrécusables et constantes attestaient depuis si longtemps la prompte assistance de la Bienheureuse Anne dans toutes les nécessités de l'âme et du corps, comme de toute la Gaule et des royaumes limitrophes il s'était établi vers ces reliques vénérables un immense concours de pèlerins, pour répondre à l'empressement d'une telle affluence de peuple, les Aptésiens, après avoir été eux-mêmes délivrés de la fureur des Calvinistes, résolurent de bâtir, sur l'un des flancs de la basilique, une chapelle spacieuse et d'un facile accès, en l'honneur de la Bienheureuse Anne. Les généreuses offrandes d'une auguste Reine de France ne contribuèrent pas peu à la magnificence de cette construction ; des sommes considérables d'argent furent données par Anne

d'Autriche quand, après avoir obtenu Louis XIV, elle vint s'acquitter de son vœu et vénérer les reliques de la Sainte.

» Après l'achèvement de cet édifice, le corps de sainte Anne fut retiré de la chapelle où il avait été exposé jusque-là, et, au milieu de l'allégresse générale, transféré avec une grande pompe dans cette nouvelle basilique, le 4 mai de l'an 1664. Depuis ce temps-là, il n'a cessé d'y recevoir les hommages de la piété aptésienne et des pèlerins qui de toutes parts viennent s'acquitter de leurs vœux. Or le très-saint corps de l'Aïeule du Christ, religieusement gardé dans cette chapelle, est vraiment digne de ces hommages extraordinaires. Par sa présence, il sanctifie merveilleusement ce lieu sacré, et ne contribue pas moins à porter ceux qui le visitent à la sainteté. L'aspect de la châsse qui le renferme saisit l'âme du pèlerin, l'émeut profondément, et lui fait éprouver quelque chose de la religieuse émotion qu'il ressentirait à la présence de la Sainte elle-même. Allons donc la visiter fréquemment, approchons-nous de cette châsse, et baisons ces reliques avec une grande foi,

pour en retirer toujours quelque bénédiction. »

Les faits consignés dans le document qui précède sont d'une rigoureuse exactitude : l'église d'Apt devint en effet, dès le huitième siècle, le centre d'une dévotion qui alla toujours en augmentant, et dont il est peu d'exemples dans l'histoire ecclésiastique. Ce concours séculaire pourrait être le sujet de récits utiles et attachants; les matériaux ne manquent pas; des sources précieuses ont été signalées par M. X. Mathieu, et le travail de M. de Remerville fournirait d'utiles ressources à une plume élégante et pieuse. Quelles scènes, quelles peintures variées offrirait au pinceau de l'écrivain l'histoire de cet antique pèlerinage ! Qui compterait les illustres personnages qu'on a vus aux pieds des glorieux restes de sainte Anne ? On les a vu vénérer tour à tour par des Souverains Pontifes, des Patriarches, des Cardinaux, des Archevêques, et par tous les ordres de la hiérarchie catholique. Des Monarques, des Reines, des guerriers célèbres, des hommes d'État, des gens de toutes les conditions et de tous les âges, sont venus s'agenouiller

humblement dans ce sanctuaire mille fois béni. D'innombrables ex-voto, monuments de reconnaissance des faveurs obtenues, ont été suspendus à ses murs par ses visiteurs, arrivés des contrées les plus reculées. Avec quel intérêt ne pourrait-on pas suivre ces saints voyageurs à leur retour dans leur patrie? Pénétrés d'une profonde gratitude, chacun suivant les moyens en son pouvoir, ils publièrent les louanges et les bontés de leur maternelle bienfaitrice, et propagèrent efficacement son culte. A l'aide de ces recherches, en suivant les traces de ces pieux pèlerins, on parviendrait peut-être à dissiper des obscurités, et à combler des lacunes qu'on rencontre parfois dans l'histoire de la dévotion à sainte Anne. Ce zèle et cette ferveur s'éclipsèrent, il est vrai, ou plutôt se refroidirent aux époques malheureuses de nos annales, durant les guerres de religion, et surtout pendant les désastres qui suivirent 89; mais jamais ils ne s'éteignirent entièrement; et de nos jours, sous l'impulsion d'un pieux pasteur, ils reprennent leur vivacité primitive. De nouveaux pèlerins commencent à affluer à Apt. Des grâces récemment obtenues, une protection

manifeste lors des dernières invasions du choléra, ont resserré les liens qui unissaient jadis si étroitement les Aptésiens et les habitans de la Provence à leur céleste bienfaitrice; aussi sa fête se célèbre-t-elle depuis avec plus de concours et de piété. Cette solennité est maintenant précédée, comme à Düren, d'exercices généralement suivis. Comme beaucoup de fêtes patronales, souvent plus propres à attirer des malédictions sur une paroisse, par la licence et les excès dont elles sont l'occasion, cette fête n'est pas un jour de plaisir et de divertissemens mondains, mais une fête vraiment digne de ce nom, à laquelle la piété filiale, la purification des consciences et d'honnêtes réjouissances de famille, prêtent un charme inconnu ailleurs.

On peut voir un signe non équivoque de ce retour des habitans de la Provence à la piété de leurs aïeux, dans les oratoires qui se sont multipliés en ce pays, soit dans les hameaux, soit même dans les habitations particulières, en l'honneur de sainte Anne. Dans ces petits sanctuaires domestiques, l'image ou la statue de la Sainte réunit, le soir, les membres de la famille,

et parfois les amis du voisinage. On fait la prière en commun, et l'on se sépare avec la joie des enfants qui vont prendre leur repos, après avoir reçu la bénédiction d'une mère. Naguère les habitants d'un village, aux environs d'Avignon, ne pouvant contenter leur dévotion au gré de leurs désirs, à cause de leur éloignement de la ville d'Apt, se sont généreusement cotisés, et ont bâti dans leur paroisse une jolie chapelle en l'honneur de *la bonne sainte Anne*. Maintenant, sans laisser leurs travaux en souffrance, ils ont la facilité d'aller s'entretenir avec elle, et, grâce à sa puissante protection, de recevoir dans leurs moindres peines des consolations qui ne se font pas attendre. Ce pieux exemple n'a pas été sans imitateurs; mais puisse-t-il encore en trouver de plus nombreux!

Un autre signe du réveil de cette dévotion et de cette tendance des cœurs vers sainte Anne, ce sont les associations et les ferventes confréries qui se mettent sous son patronage; c'est son nom glorieux qu'on voit toujours de plus en plus consigné sur les registres baptismaux des paroisses. Nulle part peut-être cet élan ne paraît aussi pro-

noncé dans toute la Provence, que dans la ville de Marseille. Outre une paroisse et un orphelinat dirigé par des religieuses, on y compte déjà quatre congrégations vouées à son culte. Celle de la *Mission de France* a reçu de Pie IX le titre et les privilèges d'archiconfrérie. Bien des conversions remarquables se sont opérées, et beaucoup d'autres faveurs spirituelles ont été obtenues dans les chapelles où se réunissent ces diverses associations, qui toutes se préparent à la fête de leur auguste patronne par une retraite et des exercices toujours fort suivis. Il serait à souhaiter de voir le retour à cette dévotion s'étendre d'une manière aussi prononcée dans le reste de la France : ce serait le symptôme bien consolant de son avenir religieux. Les grâces que cette douce mère répand dans le Midi, les refuserait-elle au Nord, si elle y trouvait des fils aussi dévoués? Hélas! il faut l'avouer, il est des villes et des cantons où elle est presque inconnue de la foule des chrétiens, ou tout au moins oubliée du plus grand nombre. Dans combien de paroisses sa fête ne passe-t-elle pas inaperçue, en des lieux même où jadis elle fut invoquée avec ferveur? Cet oubli et cette indiffé-

rence tiennent sans doute à des causes toutes locales, à des préoccupations industrielles, à des scandales qui ont ruiné pour longtemps la foi et la fleur de la piété dans quelques paroisses; mais fort heureusement, le mal n'atteint pas encore l'ensemble de nos diocèses. Au reste, une cause puissante tend à le restreindre : c'est la diffusion des congrégations religieuses dans nos plus petites villes, et jusque dans nos paroisses de campagne. On sait que ces associations ont pris sainte Anne pour une de leurs principales patronnes, qu'elles la font aimer à leurs élèves, et invoquer par les personnes de leur voisinage.

La ville de Lyon, qui, la première en France, fêta l'Immaculée Conception, et qui autrefois se portait en pèlerinage à l'Ile-Barbe, comme elle monte aujourd'hui à Fourvières, paraît enfin s'apercevoir que sa tendre dévotion à Marie n'avait pas encore toute sa perfection, et qu'elle doit, pour lui donner son complément, revenir au culte de sa très-glorieuse Mère. Déjà un autel vient de lui être dédié dans le sanctuaire miraculeux de Fourvières; il est, à la vérité, bien modeste, mais l'exiguité du local ne permettait guère

mieux. La basilique projetée lui fera sans doute une place plus large et plus convenable. D'un autre côté, on va construire sur la rive gauche du Rhône une église sous son vocable. Une association vient même de se former dans le but de contribuer aux frais de cette construction, et de répandre par divers moyens le culte de sainte Anne.

Les montagnes de l'Auvergne lui sont restées plus fidèles : si les chapelles et les autels qu'on y rencontre en son honneur ne sont pas toujours un signe certain de la dévotion actuelle, car ces sortes de monuments se conservent souvent grâce à la protection de l'oubli, comme il est arrivé quelquefois durant la révolution, du moins la faveur bien marquée avec laquelle on y porte son nom en est une preuve irrécusable. Dans la campagne, on le donne indifféremment aux enfants des deux sexes, et la naïve simplicité des villageois lui fait parfois subir d'étranges métamorphoses.

La Bourgogne n'a pas non plus entièrement oublié son ancienne libératrice : on la vénère surtout à Dijon, où son culte ne fut jamais séparé de celui de la Sainte-Vierge. Le clergé, les

magistrats et les habitants de cette ville, à la suite d'un vœu solennel, furent délivrés, en 1531, des ravages d'une peste désastreuse. Nous donnons plus loin le texte de ce pieux engagement. Un siècle après, en 1631, ils le renouvelèrent en s'engageant à jeûner la veille de la Sainte-Anne, et le fléau disparut encore. Afin de léguer aux générations futures le souvenir d'un si grand bienfait, un vénérable président au parlement de Dijon, Pierre Odebert, fonda, sous le patronage de la Sainte, un hospice destiné à recueillir les enfants que la cruelle épidémie avait laissés orphelins. Cet établissement de charité subsiste encore, il est maintenant devenu dans la ville comme le point central de la dévotion à cette auguste Mère, dont le souvenir vit toujours dans la population. Malheureusement, la pratique de sa dévotion n'est plus la même qu'autrefois, depuis la révolution, le vœu de la ville n'est plus acquitté. Les communions sont néanmoins encore très-nombreuses le 26 juillet, et dans l'hospice, le sermon d'usage et l'indulgence plénière attachée à la visite de sa chapelle attirent un grand concours de peuple. Il y a encore à la cathédrale

une chapelle sous le même vocable : elle est assez fréquentée et sert de point de réunion à de pieux fidèles. Si l'on excepte le concours et les communions extraordinaires, le reste du diocèse imite, proportion gardée, la piété de la ville épiscopale, et le nom de la Sainte reparaît très-fréquemment sur l'état religieux des paroisses.

L'esprit souffle où il veut (1). Heureux qui reconnaît sa voix et le moment de sa visite ! Il est des populations qui s'attiédissent, il en est d'autres qui reviennent à leur ferveur première. Nous trouvons un exemple de ces révolutions de la grâce dans les origines toutes récentes d'un petit pèlerinage dont la bénigne influence s'étend aujourd'hui sur la partie la plus montagneuse du diocèse de Belley. Comme il est une invitation indirecte aux serviteurs de sainte Anne, nous demandons au lecteur la permission de lui consacrer une page et d'interrompre la revue d'une statistique que nous ne saurions indéfiniment poursuivre.

Sur les confins des départements de l'Ain et du Jura, dans les montagnes richement boisées

(1) Saint Jean, 3, 8.

du canton d'Oyonnax, s'étend une prairie, riante en été, parfois dangereuse en hiver, à cause des tourbillons de neige qui la sillonnent. Une pieuse famille, affectionnée de temps immémorial au culte de sainte Anne, y entretenait un modeste oratoire, où le pèlerin fatigué pouvait invoquer en passant celle que ses bontés ont fait nommer le *Chemin du voyageur* (1). Ce petit monument ne fut pas épargné en 93, et on dut le réparer en des temps meilleurs ; mais, comme il était situé dans un endroit fort humide, cette restauration imparfaite fut à peu près inutile ; la voûte s'effondra vers l'année 1830, et de ses ruines on retira les débris vermoulus de la statue qu'on y vénérât. Les choses en restèrent là pendant plus de vingt ans. Mais lorsque Mgr l'Évêque de Belley, après la définition du dogme de l'Immaculée Conception, eut invité ses prêtres à faire placer, comme monument commémoratif, une statue de Marie Immaculée sur les points culminants de leurs paroisses, on trouva l'occasion on ne peut plus favorable de rebâtir la chapelle de Sainte-

(1) *Sancta Anna, via peregrinorum, ora pro nobis*. Litanies de sainte Anne.

Anne. On la saisit avec empressement, et, afin de répondre en même temps aux saints désirs du Prélat, on résolut de placer la statue de la Vierge sur la façade du sanctuaire projeté.

Le pasteur de l'endroit (1) fit un appel aux moins pauvres de ses paroissiens. Tous lui promirent un généreux concours, et ceux à qui un état voisin de la gêne ne permettait pas de souscription, offrirent leur travail personnel, et s'engagèrent, les uns à rassembler les matériaux et à creuser les fondements, les autres à s'employer, suivant leurs aptitudes, sous la direction de l'entrepreneur. On se mit à l'œuvre avec ardeur, et la chapelle, plus propre que l'ancienne par ses dimensions à satisfaire la dévotion du voisinage, fut bientôt achevée. Des dons particuliers pourvurent à son modeste mobilier, et elle prit le gracieux nom du site alpestre où elle est bâtie : *Sainte Anne-de-la-Prairie*. De son côté, la Sainte n'est pas restée indifférente à ces témoignages d'amour et de confiance. On parle de malades soulagés ou guéris : une personne affligée

(1) La paroisse de Belleydoux.

d'une grave affection au genou, après six mois de souffrance, et quand son état paraissait désespéré, aurait trouvé un prompt remède dans l'invocation de cette charitable Mère. Une union, stérile pendant de longues années, aurait, par suite d'un vœu, obtenu un gage de sa médiation. Durant les sécheresses des dernières années, on ne serait pas allé une seule fois en procession recourir à *sainte Anne de la Prairie*, sans avoir obtenu de la pluie. Ces faits et d'autres, quoique de notoriété publique dans l'endroit, n'ayant pas cependant été établis juridiquement, nous commandent une grande réserve. Au reste, nous n'en avons nul besoin pour constater la dévotion qui s'est propagée dans ces montagnes : on en trouve des preuves palpables dans l'empressement des habitants à se faire inscrire sur les registres d'une confrérie enrichie d'indulgences par Sa Sainteté Pie IX, et canoniquement établie; dans les messes que l'on fait célébrer; dans les communions si nombreuses au jour de la fête, et dans la foule toujours croissante des pèlerins. A la dernière solennité, on a vu parmi eux deux vicaires généraux, un directeur de grand sémi-

noire, deux curés de canton, le fondateur d'une congrégation religieuse et plusieurs ecclésiastiques. La procession à *Sainte-Anne-de-la-Prairie* a dépassé cette fois toutes les précédentes par sa majesté, par le nombre et le recueillement des fidèles. Puisse cette ferveur naissante aller toujours en croissant et attirer sur ces régions les grâces séculaires qui pleuvent sur Düren, Botte-laër et sur notre catholique Bretagne !

Nous ne saurions étendre cette statistique sans nous écarter de notre but, et, dans l'impossibilité de tout mentionner, sans nous exposer à froisser de légitimes susceptibilités. Sainte Anne est encore honorée en France dans une multitude d'endroits, dont quelques-uns furent ou sont encore des pèlerinages ; elle est vénérée au Nord, au Midi, à l'Est, en Franche-Comté, dans les plaines qui avoisinent les Flandres, à Langres, à Rouen..... Mais nulle part peut-être, même dans le monde entier, elle n'est invoquée avec autant de dévotion qu'en Bretagne. Il faut l'avouer, non pour en tirer gloire, mais pour nous confondre, car nous n'avons pas toujours répondu à ses maternelles avances, sainte Anne

nous a privilégiés entre toutes les nations. Elle a voulu prendre possession de notre patrie tout entière, en inspirant sa dévotion en deux de ses points extrêmes : au Sud-Est, elle a légué ses restes vénérables avec les bénédictions qui en sont inséparables ; au Nord-Ouest, elle semble avoir réservé ses prédilections. Les Bretons, on peut le dire, sont ses enfants bien aimés. Leur spéciale adoption par cette aimable Mère se perd dans les origines du christianisme, elle paraît remonter à la conversion de ces peuples à la vraie foi. Il est permis de le conjecturer, d'après les révélations faites au bon Nicolazic (1) :

« Yves Nicolazic, ne crains pas, c'est moi qui suis
» Anne, la Mère de Marie. Va dire à ton pasteur
» qu'au milieu du champ connu sous le nom de
» Bocenno, il y avait autrefois, même avant l'exis-
» tence de ce village, une chapelle célèbre, la pre-
» mière qu'on ait élevée en Bretagne en mon hon-
» neur. Voilà aujourd'hui neuf cent vingt-quatre
» ans et six mois qu'elle a été détruite, et je désire

(1) Yves Nicolazic fut le principal instrument de la Sainte, ou plutôt de Dieu même, dans le rétablissement du pèlerinage d'Auray.

» qu'elle soit rebâtie par tes soins; Dieu veut
» que mon nom y soit vénéré encore (1). »

Or c'est en 1624 que le trésor enfoui au Bocenno était révélé au serviteur de la Sainte. La chapelle dont il est ici question, et dont on retrouva les ruines au lieu désigné, fut donc détruite vers l'an 699. Mais pendant combien d'années, pendant combien de siècles, peut-être même avant l'existence de Keranna (2), sainte Anne avait été invoquée dans ce sanctuaire, déjà célèbre en 699, dans ce sanctuaire peut-être le premier pèlerinage de la Sainte dans tout l'Occident? Un lieu de pèlerinage ne suppose-t-il pas ordinairement, dans un pays, une dévotion fort accréditée et solidement établie? A partir de sa dévastation, dont on ne connaît pas les coupables auteurs, c'est-à-dire du septième au dix-septième siècle, les habitants de l'Armorique furent généralement fidèles au culte de leurs ancêtres; cette dévotion survécut donc à ce désastre et fut perpétuée en d'autres églises, ou transmise comme héritage

(1) Voir la brochure du P. Arthur Martin.

(2) Village d'Anne.

de famille. Les contemporains d'Yves Nicolazic se prévalurent même de l'existence des sanctuaires où sainte Anne était encore honorée pour s'opposer momentanément au projet de rétablir celui de Bocenno. « On ne voit déjà, disaient-ils, que » trop de chapelles dans les campagnes, puisque » la plupart sont délabrées. Il en sera bientôt » ainsi de la nouvelle. Il vaut donc mieux se con- » tenter d'honorer la Sainte aux autels déjà » dédiés sous son invocation. »

Les proportions de ce petit travail ne nous permettent même pas de résumer la prodigieuse histoire de Sainte-Anne d'Auray. Nous n'appren- drions rien à nos lecteurs de Bretagne; aux autres, nous ne donnerions qu'une idée trop imparfaite d'un des plus merveilleux pèlerinages qui existent, soit qu'on se reporte à son origine, dont l'authenticité ne laisse rien à désirer, soit qu'on en suive le développement et les salutaires influences sur une vaste portion de notre pays. Toutefois, si ces lignes tombent sous les yeux d'un pieux enfant de notre bienfaisante Mère peu au cou- rant de ces récits, nous préférons le renvoyer aux notices déjà publiées. Si cependant sa sainte curio-

sité avait besoin d'être réveillée, voici une courte statistique des miracles opérés à Auray, et juridiquement constatés vingt ans après l'invention de la statue, en 1624. Jean-Thomas de Saint-Cyrille s'exprime ainsi : « On pourrait apporter en » témoignage de la protection de la Sainte un » grand nombre de miracles éclatants extraits de » livres déjà publiés, et de registres où l'on a » consigné les faits les plus saillants et les plus » extraordinaires, comme aussi de procès-ver- » baux isolés et des autres instruments publiés. » Dans ce nombre figurent :

- » La résurrection de douze morts ;
- « La guérison de soixante malades arrachés à » un danger imminent ;
- » La vue rendue à neuf aveugles ;
- » L'ouïe accordée à dix sourds ;
- » L'innocence miraculeusement reconnue de » plusieurs accusés ;
- » Des paralytiques, au nombre de trente- » six, qui ont retrouvé l'usage de tous leurs » membres ;
- » La parfaite guérison de treize incurables ;

» Trente-trois naufragés échappés à une mort
» prochaine ;

» Trente-cinq autres qui, sans son intermé-
» diaire, auraient trouvé un trépas inévitable au
» fond des étangs, des rivières et des fleuves ;

» Treize captifs délivrés de la servitude des
» Turcs ;

» Plusieurs centaines de personnes, de tout
» âge et de toute condition, délivrées de divers
» périls de mort, ou guéries d'une multitude
» d'infirmités ;

» Enfin un grand nombre de malheureux
» frappés par la Justice divine, pour avoir parlé
» avec mépris de la dévotion à cette charitable
» Mère.

» Les plus nombreux et les plus éclatants de
ces miracles eurent lieu vers l'an 1647, date de
cette statistique. Mais autant le salut de l'âme
l'emporte sur la santé du corps, autant sont plus
remarquables les bienfaits miraculeux accordés
aux âmes, comme la conversion soudaine de
pêcheurs endurcis, des confessions de cinquante
ans réparées et la transformation des cœurs. Qui
pourrait connaître le nombre de ces sortes de

grâces, puisqu'elles ne se révèlent qu'au tribunal sacré de la pénitence, et que, par conséquent, elles restent ordinairement cachées de leur nature et ignorées du public (1)? »

Ces faits prodigieux n'ont pas cessé de se reproduire depuis, et, de nos jours encore, chaque année en augmente le chiffre; mais de leur fréquence même résulte l'impossibilité de tout constater suivant les formes juridiques. Les plus récents sont des naufrages auxquels ont échappé des marins remplis de foi et de confiance. Sans la multiplication incessante de ces miracles, il serait impossible d'expliquer l'affluence souvent extraordinaire des populations de la Bretagne à Auray. Une multitude de personnes de toutes les conditions font chaque année ce pèlerinage, souvent même à pied, malgré les facilités actuelles des communications. Les paroisses environnantes s'y rendent successivement en procession les dimanches qui précèdent ou qui suivent la fête. Bien plus, la paroisse de *Pont-l'Abbé*, située à l'extrémité du Finistère, y envoie à pied un membre de chacune de ses familles.

(1) Joannes Thomas, *Mater honorificata*.

Le sanctuaire élevé sur les ruines du Boncenco, quoique incomparablement plus fréquenté que les autres, n'est pas le seul qui attire des pèlerins et où l'on vénère une patronne débonnaire entre toutes. Plusieurs chapelles ont été bâties sur le bord de la mer, et très-peu de marins s'embarquent sans avoir fait une visite à l'une ou à l'autre. Ils se portent de préférence à *Sainte-Anne-du-Moulin*, non loin de Saint-Brieuc. Peut-être serait-il difficile de trouver, dans ce pays si catholique, une dizaine d'églises sans un autel sous son vocable. On peut donc l'affirmer d'après les données les plus positives, la dévotion à sainte Anne fut toujours et est restée la dévotion par excellence des Bretons. La popularité de la Madone en Italie, de saint Patrice en Irlande, de saint Janvier à Naples, peut à peine donner une idée de leur amour filial et de leur parfaite confiance. De son côté, sainte Anne s'est montrée constamment libérale et souvent prodigue envers son peuple : outre les grâces particulières dans le genre de celles que nous avons mentionnées, elle lui conserve sa foi antique. Au milieu des ruines morales et religieuses d'une grande partie

de l'Europe, le Breton n'a pas encore perdu sa physionomie nationale, sa noble fierté, sa rude simplicité en partie gardienne de ses mœurs. Ici la Révolution n'a fait à peu près que des ruines matérielles, bien plus faciles à relever que les ruines trop souvent irréparables de la religion et des bonnes mœurs. Mais la Bretagne résistera-t-elle aux influences dissolvantes d'une presse perfide et hypocrite, à la fièvre industrielle qui emporte la génération actuelle, aux apôtres du culte de la chair et de ses appétits grossiers, à cet ensemble de séductions qu'on met savamment en œuvre pour faire oublier au chrétien ses nobles destinées dans le triste échange d'un bonheur futur contre quelques misérables satisfactions ? Il faut l'espérer, si elle reste fidèle à sa puissante Patronne, avec son aide, elle échappera encore à ce danger, plus redoutable que les autres.

Heureux enfants de la Bretagne ! en quittant le sol bien aimé de leur patrie, ils n'ont point oublié le culte de leur Mère, ils l'ont religieusement gardé comme le plus précieux héritage ; ils s'en sont faits les propagateurs : ils l'ont établi

dans toutes nos anciennes colonies de l'Inde et de l'Amérique du nord, comme on peut s'en assurer en parcourant les histoires de nos anciennes missions et de nos établissements d'outre-mer.

Les prêtres bretons, les Ursulines, les Hospitalières et les Pères de la Compagnie de Jésus, dont le zèle et le dévouement soutinrent nos premiers colons, et dont l'héroïque abnégation fut récompensée par la conversion d'un grand nombre d'indigènes, furent les plus ardents propagateurs de la dévotion à sainte Anne dans le Canada. De son côté, la Sainte ne fut pas insensible à la fidélité de ses chers Bretons et à la confiance vraiment filiale de ses nouveaux enfants; sur cette terre d'adoption, comme dans la mère patrie, elle se plut à les combler de ses maternelles faveurs. Les anciennes relations des missionnaires, imprimées en 1858 par les soins du gouvernement, en font foi, et nous ont conservé le souvenir d'une multitude de grâces obtenues par la médiation de sainte Anne. Voici ce qu'écrivait en 1667 le missionnaire Thomas Morel :

« Comme Dieu semble avoir toujours choisi quelques églises où, par l'intercession de la sainte Vierge, des anges et des saints, il ouvre largement le sein de ses miséricordes, et fait quantité de miracles qu'il n'opère pas ordinairement ailleurs, il semble de même avoir choisi en nos jours l'église de *Sainte-Anne-du-Petit-Cap* pour en faire un asile favorable, un refuge assuré aux chrétiens de ce nouveau monde. Il a mis entre les mains de cette grande sainte un trésor de grâces et de bénédictions qu'elle départit libéralement à ceux qui l'invoquent en ce lieu. C'est assurément pour cette fin qu'il a imprimé dans les cœurs une dévotion singulière, une confiance extraordinaire qui engage les peuples à recourir à elle dans tous leurs besoins. Ils en reçoivent des secours signalés et prodigieux, comme on le voit par le récit des merveilles qui s'opèrent en ce lieu depuis six ans. Mon dessein n'est pas de les rapporter ici toutes, mais seulement quelques-unes des plus considérables, pour satisfaire à la piété des personnes qui m'en ont prié; je le fais d'autant plus volontiers que, ayant été témoin oculaire ou très-bien

informé de ces choses, je les dirai avec plus de certitude. »

Nous donnerons plus loin quelques fragments du pieux récit que le missionnaire termine ainsi :

« Outre les merveilles que je viens de rapporter, il y en a beaucoup d'autres dont j'ai connaissance et que je ne fais qu'indiquer. J'affirme donc qu'un grand nombre de personnes vouées à sainte Anne ont été miraculeusement secourues, les unes ayant échappé à la mort après la perte de leurs canots ou de leurs embarcations, les autres ayant guéri de diverses maladies où les remèdes humains avaient été déclarés impuissants. Ce que je trouve néanmoins de plus précieux parmi tant de faveurs, ce sont les grâces très-puissantes que Dieu a faites par l'intercession de cette grande sainte à plusieurs pécheurs pour leur retour à une vie meilleure. Ayant, depuis cinq ou six ans, fait les fonctions curiales en cette église, j'en ai connu plusieurs à qui ce bonheur est arrivé ; mais ces faveurs se passant entre Dieu et l'âme au secret du cœur, elles ne se connaîtront bien que dans l'éternité.

» Ces heureux commencements nous font espérer que Dieu, par l'intercession de sainte Anne, comblera en ce saint lieu de mille bénédictions tout ce nouveau pays. Plaise à sa bonté que nos péchés n'en arrêtent pas le cours ! »
